



L'INVITÉE

VIRGINIE BOREL, DIRECTRICE DU FORUM DU BILINGUISME, BIENNE

Les filières bilingues ont le vent en poupe

Après la ville de Bienne qui avait introduit une filière bilingue à l'école obligatoire en 2010, c'est au tour de la ville de Berne de lancer une offre d'école enfantine bilingue qui suscite d'ores et déjà un grand engouement. Une piste intéressante dans la planification de l'enseignement des langues.

L'ouverture imminente de deux classes enfantines bilingues dans le quartier bernois du Marzili est l'expression d'une tendance exprimée en 2018 dans le premier «Baromètre du bilinguisme du canton de Berne». Les quelque 500 Bernois des cinq régions du canton (Berne-Mittelland, Jura bernois, Emmental-Haute-Argovie, Oberland et Seeland) qui avaient eu l'occasion de se prononcer, début 2018, avaient exprimé à 41,5% leur soutien à la mise sur pied d'un enseignement fa-

cultatif bilingue.

Neuf ans après la ville de Bienne, qui avait lancé sa filière bilingue à la demande pressante des parents – celle-ci se poursuit désormais avec succès au secondaire I depuis 2018 –, c'est la commune de Berne qui se lance dans l'aventure. Avec plus de 100 demandes pour 24 places, on constate qu'à l'évidence, ce type d'enseignement suscite une importante vague d'intérêt sur la frontière linguistique. La composition des deux classes comprendra un tiers d'enfants germanophones, un tiers de francophones et un tiers de petits élèves déjà bilingues. Comme c'est le cas à Bienne, il s'agira ainsi d'un modèle d'immersion dite «réciproque» permettant la compréhension mutuelle.

Les modèles d'enseignement bilingue

selon une approche ascendante (dès le plus jeune âge) doivent être considérés comme un moyen prometteur pour l'apprentissage des langues et un complément à la promotion des échanges linguistiques. A ce titre, l'enseigne-

ment bilingue pourrait être intégré dans la planification de l'enseignement des langues, comme c'est actuellement le cas dans le canton de Neuchâtel avec le projet Prima, commencé lui aussi en 2010, et qui concerne désormais 3% des

Avec plus de 100 demandes pour 24 places à Berne, on constate qu'à l'évidence, ce type d'enseignement suscite une importante vague d'intérêt sur la frontière linguistique.

élèves du canton de Neuchâtel. En Valais également, une filière bilingue existe dès la 2H (jardin d'enfants) dans certaines communes. A la différence de Bienne et de Berne, l'enseignement y est immersif mais pas réciproque (50% des cours enseignés dans la langue partenaire dans une classe essentiellement monolingue).

Du fait de la force du fédéralisme, il n'existe à l'heure actuelle pas de vue d'ensemble des écoles et filières bilin-

gues en Suisse, que ce soit au niveau de l'école obligatoire ou à celui des écoles professionnelles et du secondaire II. Pourtant, l'identification et la reconnaissance des différents modèles d'enseignement bilingues permettraient à la Confédération et aux cantons de mettre en œuvre une politique globale visant à plus d'efficacité dans la maîtrise des langues nationales. Ce qui est également une attente des milieux économiques.

Les deux hautes écoles pédagogiques régionales, l'une francophone (HEP-BEJUNE), l'autre germanophone (PH BE), ne s'y sont pas trompées: depuis 2018, elles proposent un cursus primaire bilingue préparant les diplômés à enseigner aussi bien en allemand qu'en français dans les écoles monolingues et bilingues.

LE CLIN D'ŒIL

ENVOI DE DENIS ROSSÉ, CORCELLES



SPÉCIALISTE DES TERRAINS ESCARPÉS

Appelé aussi lion de montagne ou cougar, le puma appartient à la famille des félinés. Il vit en Amérique du Nord et du Sud. Son pelage unicolore fauve le distingue de ses cousins léopard et panthère. Il pèse de 53-72 kg. Ses griffes sont longues, pointues et rétractiles. Ses pattes arrière puissantes lui permettent d'effectuer des bonds impressionnants et d'avancer rapidement dans les terrains escarpés. Le Siky-park de Crémines possède un magnifique membre de cette espèce.



LA QUESTION DE LA SEMAINE

Dans le Vallon, la nouvelle commune portera le nom d'Erguël, si la fusion aboutit. Un bon choix?

Vous pouvez voter sur notre site internet www.journaldujura.ch, mais aussi réagir sur notre page Facebook ou par e-mail à l'adresse suivante: forum@journaldujura.ch

QUESTION PRÉVÔTOISE

Moutier, cité profondément divisée

Moutier ville semi-jurassienne. Voilà qui va exaspérer, que dis-je, enrager les sbires de la Municipalité prévôtoise. Il n'empêche que, malgré l'idée intéressante mais irréalisable proposée par le comité «Réconciliation», Moutier restera pour longtemps, dans les faits, une cité semi-jurassienne. La chose est irréaliste car, pour ne prendre qu'un seul exemple, on ne peut qu'imaginer à quel point la gestion des caisses-maladie deviendrait compliquée, voire impossible, au point que seule une augmentation des primes pourrait, disons, y remédier.

Imaginez une caisse-maladie qui, pour Moutier, devrait s'assurer de l'appartenance de ses clients à un bord ou à l'autre. Faudra-t-il instaurer des «cartes d'identité politiques» pour chaque citoyen qui devra, le cas échéant, la présenter à son assureur? Car comme chacun le sait (aussi les séparatistes), les primes sont largement plus élevées dans le cantonnet. Au point de se demander si les Winistoerfer, Eschmann ou Zuber ne devraient pas, par «affaire de cœur» comme ils disent, mais en payant de leur... porte-monnaie, y déménager directement. Ils seraient dans leur «paradis» et nous, enfin, débarrassés de leur présence.

A propos des deux derniers cités, un bruit court que Valentin Zuber visait le poste qui a finalement attribué à Pascal Eschmann. Non satisfait, il aurait fait appel à son papa pour le soutenir. Mais Pascal Eschmann n'aurait cédé en rien, au grand dam du clan Zuber. Comme quoi, tout n'est pas aussi rose au pays du séparatisme. Je serais tenté de crier à la bonne heure. Ou encore youpie. Ou hurra...

Pierre-Alain Beuchat, Moutier

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Bravo et merci à toi, Greta Thunberg

Tu es jeune et tes yeux sont plus ouverts que bien des politiciens qui n'ont que le fric à la place du cœur et du cerveau. Ce monde, dit ultra-connecté, devrait créer une base de données afin de cibler les personnes ne voulant pas changer leur mode de vie, car bien trop aisé, pour leur imposer une limite d'accès aux transports aériens. Qu'est-ce que la vraie vie? Le smartphone, l'ordi allumé en permanence, être connecté en tout temps ou autres bêtises virtuelles?

Non, non, non, le vital est celui des gens qui prennent le temps de rencontrer les autres et de les écouter, sans surconsommation. En prendre conscience n'est pas un acquis, car beaucoup d'égoïstes préfèrent leur confort personnel en se fichant des autres.

Greta, continue, tu es dans le juste actuellement, mais surtout, ne pars pas dans l'extrême. Encore un grand merci à toi.

Yves Quinche, Neuchâtel

COURRIER DES LECTEURS

INITIATIVE STOP-MITAGE

Un autogoal inédit

Le comité directeur de l'UDC Jura bernois recommande unanimement de voter non à l'initiative dite «contre le mitage du territoire». Le titre trompeur du texte doit être dénoncé, car en réalité, l'initiative fossiliserait notre pays et ruinerait sa prospérité à terme. En empêchant de répondre aux besoins de la population et des entreprises en termes de construction, l'initiative serait un autogoal inédit. Les agriculteurs eux aussi seraient empêchés de gagner leur vie dignement et de produire des aliments en quantité suffisante, puisque seules seraient encore autorisées les constructions liées directement à la production dépendante du sol. Ces restrictions signifieraient pratiquement la fin de notre production agricole diversifiée et des activités annexes. Or, la loi sur l'aménagement du territoire a stoppé la progression des surfaces à bâtir, qui n'ont plus augmenté depuis des années. L'objectif constitutionnel de l'utilisation mesurée du sol est donc déjà atteint.

UDC Jura bernois

Protéger les terres cultivables

Le travail d'un agriculteur peut aussi se résumer ainsi: produire efficacement de la nourriture de qualité afin de garantir la sécurité alimentaire de la population suisse,

dans le respect des animaux et de la nature. Quand je vois l'extension des surfaces bétonnées, je me demande comment on pourra, à l'avenir, produire toujours autant sur une surface toujours plus petite. Avec 1 m² bétonné par seconde, ce sont une petite centaine d'exploitations comme la mienne qui disparaissent par année. Et les surfaces concernées sont très souvent situées sur les terrains les plus fertiles.

Le sol n'est pas une ressource renouvelable et son utilisation doit être gérée de manière à permettre une cohabitation harmonieuse entre agriculture, nature et urbanisation. Beaucoup d'exemples démontrent que c'est compatible: densification, utilisation de surfaces déjà construites...

Protéger les terres cultivables me paraît essentiel, pour assurer une agriculture de proximité et donc écologique. L'initiative contre le mitage va dans ce sens et mérite notre soutien.

Olivier Gerber, Les Reussilles

Des normes farfelues

Le PLR se prononce résolument contre l'initiative contre le mitage. Si elle était acceptée, dès le lendemain de la votation, toutes les zones à bâtir du pays seraient gelées. Les cantons et les communes ont déjà fourni d'énormes efforts pour appliquer les effets de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) en révisant leurs plans directeurs et plans de zones respectifs, tout en planifiant leurs zones à bâtir avec retenue. L'initiative exige de recommencer l'exercice avec des normes farfelues qui ne tiennent pas compte des besoins de la popula-

tion et de l'économie ni des particularités régionales. Votons non à cette aberration!

Comité du PLR Jura bernois

Pas de cette façon!

Si la préservation des terres cultivables est bien entendu une préoccupation majeure du monde agricole, ce dernier n'est toutefois pas insensible aux conséquences que l'acceptation de cette initiative aurait sur l'économie en général. Geler le développement de la zone constructible en exigeant que «le classement d'un terrain dans la zone à bâtir soit obligatoirement précédé du reclassement en zone agricole d'une autre surface constructible de taille au moins équivalente et de valeur de rendement comparable» aurait pour conséquence de bloquer l'essor de l'économie. Il en résulterait également un obstacle à la construction de logements pour la population résidente.

Par ailleurs, la Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) est d'avis que l'article 104a pour la sécurité alimentaire, accepté en masse par le peuple suisse en septembre 2017, va dans le sens de la protection des terres agricoles puisqu'il souligne «la préservation de la production agricole, notamment des terres agricoles».

L'initiative contre le mitage du territoire est donc superflue. Une acceptation reviendrait à interdire tout développement régional raisonné, y compris pour l'agriculture. Bien que la préservation des terres agricoles fasse partie de la volonté des initiateurs et qu'elle présente des objectifs louables, cette initiative va trop loin. La CAJB vous invite à voter non.

Chambre d'agriculture du Jura bernois